

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE SAINT-NICOLAS DES LORRAINS

REMIREMONT
Le samedi 6 octobre 2012

Rappel

Merci à nos adhérents qui n'auraient pas réglé leur cotisation pour 2012 (10€ minimum) de le faire très vite auprès de Francine Roze, notre Secrétaire-Trésorière. Notre association en a besoin pour son fonctionnement.

L'Assemblée générale débute à 10h30. Elle a lieu cette année à Remiremont au Centre culturel qui nous a été gracieusement mis à disposition par la Municipalité. Après les propos de bienvenue de M. le Maire de Remiremont, M. le président Guerrier de Dumast tient à le remercier chaleureusement pour l'accueil qu'il a bien voulu réserver à notre délégation. Il évoque la visite de l'Hôtel de Ville qui suivra l'Assemblée Générale et le vin d'honneur que la Municipalité a tenu à offrir à nos adhérents.

M. le Président remercie tout aussi chaleureusement Cléo LAMBRECHTS notre adhérente de Remiremont pour l'accueil qu'elle se propose d'organiser dans sa propriété après la visite patrimoniale de la Ville organisée dans l'après-midi, après le repas pris en commun.

M. le Président remercie les organisateurs de cette Assemblée Générale en la personne du Chancelier (dont il évoque les nouvelles fonctions auprès du Président de la Communauté urbaine du Grand Nancy et du Maire de Nancy) mais aussi de Francine et François Roze ; la première pour son travail assidu relatif à la tenue de nos comptes et de notre secrétariat ; le second pour l'organisation toujours excellente de la partie gastronomique et patrimoniale de notre programme.

Il remercie les adhérents présents pour avoir fait le déplacement dans les Vosges en ce samedi matin d'octobre.

Comme l'an passé, il insiste sur la nécessité de poursuivre notre œuvre. Il rappelle les très belles manifestations de la St Nicolas 2011 à l'occasion desquelles ont été inaugurés et bénis les aménagements du chœur de l'église. Il rend un hommage particulier à la Fondation du Patrimoine et à son délégué régional, Dominique Massonneau pour le concours qu'apporte cette institution en « portant » nos souscriptions publiques. Le concours de la Fondation ne s'est pas arrêté là puisque elle a également contribué au très beau concert de St Louis des Français qui a réuni tous les Lorrains et Français de Rome pour nos célébrations de la St Nicolas 2011.

M. Guerrier de Dumast a ensuite rendu hommage à la mémoire de l'Abbé Jean-Marie Pierron récemment décédé. Il fait partie de ceux qui ont « réveillé » l'Association en 1985 autour d'Hubert Collin.

Il fait respecter une minute de silence à sa mémoire.

M. le Président évoque enfin l'avenir de notre association et les soins qu'il convient de continuer à apporter à notre église lorraine de Rome, ambassade de notre région dans la Ville Eternelle.

Une rencontre avec le nouvel ambassadeur de France auprès du Saint Siège (il s'agit de S.E. Bruno Joubert) s'impose afin d'envisager les interventions futures auxquelles pourrait s'associer notre association.

M. Guerrier de Dumast indique qu'un chantier lourd reste à envisager : il s'agit d'assainir les sous-sols de l'église, d'aménager une crypte digne de ce nom ; d'en profiter peut être pour y installer un système de ventilation-chauffage qui mettra fin de façon définitive aux problèmes structurels d'humidité de l'église.

Il demande à M. le Chancelier de bien vouloir développer tous ces aspects dans son intervention et lui cède la parole.

I. Rapport d'activités présenté par Le Chancelier

« C'est avec grand plaisir que je vous retrouve pour la dixième fois à l'occasion de la présentation du rapport d'activités de notre association et plus particulièrement de son Conseil d'Administration et de son Bureau.

J'ai été élu à mes fonctions le 8 juillet 2002. Depuis ont eu lieu neuf réunions de l'Assemblée plénière ; les deux dernières s'étant tenues le 6 novembre 2010 à Saint-Nicolas de Port et le 10 septembre 2011 à Nancy.

J'ai été réélu avec les membres du Conseil d'Administration et du Bureau le 24 septembre 2005 pour trois ans.

Ce deuxième mandat s'achevant, j'ai été réélu pour la troisième fois le 4 octobre 2008 pour trois ans.

L'Assemblée générale a enfin reconduit notre Conseil d'Administration, l'an passé, pour trois ans.

Notre Conseil d'Administration s'est réuni le 29 juin 2012, et a arrêté à la fois la date et l'ordre du jour de la présente Assemblée, et ce, en accord avec nos statuts.

M. Claude KEVERS-PASCALIS nous a fait connaître sa volonté de cesser les fonctions de réviseur aux comptes qu'il a exercées avec fidélité et compétence depuis 2005. Il a été remplacé à ce poste par Jean-Marie TRIACCA qui nous présentera donc son rapport, pour la première fois, tout à l'heure.

Nous avons arrêté le principe d'une Assemblée générale tournante dans les quatre départements lorrains. A titre de rappel, nos Assemblées se sont réunies en :

2005 à NANCY

2006 à SAINT MIHIEL

2007 à EPINAL

2008 à LUNEVILLE

2009 à SCY CHAZELLES

2010 à SAINT NICOLAS DE PORT

2011 à NANCY (à titre exceptionnel, compte tenu de la proximité des manifestations de la Saint Nicolas 2011)

2012 à REMIREMONT.

L'Assemblée générale est appelée à se prononcer sur le lieu de réunion pour 2013. Il est décidé, sur proposition de notre vice-président meusien Monsieur Jean-Luc GAILLARDIN, que l'Assemblée aura lieu à Bar-le-Duc compte tenu des

manifestations liées à l'année Renaissance en 2013. L'accueil sera assuré dans les locaux du Conseil Général de la Meuse.

Logiquement en 2014, notre Assemblée se réunira donc en Moselle.

J'invite Madame Roze à nous communiquer la liste des présents ainsi que celle des absents excusés et ayant donné pouvoir qui seront conservées dans les archives de notre Association. »

« Sur le rapport d'activités proprement dit :

1. Les manifestations à Rome en décembre 2011

Il convient de rendre compte de nos manifestations exceptionnelles d'inauguration de décembre 2011.

Je me permets de vous renvoyer à notre site Internet qui évoque notre déplacement à Rome et qui est agrémenté de nombreux clichés. La réussite de ce déplacement a été totale.

J'évoquerai tout à l'heure notre prochain voyage à Rome programmé en décembre 2013.

2. La vie de l'association

2.1 Les adhérents

Nous avons la satisfaction d'enregistrer 411 adhérents à la date de cette Assemblée Générale. De nombreux donateurs et souscripteurs sont devenus adhérents. Il nous faut conserver ce haut niveau d'implication si nous voulons poursuivre notre œuvre au bénéfice de notre église lorraine de Rome.

2.2 L'Académie de Saint Nicolas

Rappelons que des lauréats du Grand Prix ont été :

- pour l'année 2007 : Claude KEVERS-PASCALIS
- pour l'année 2008 : Le Père CIOFFARI (Bari)
- pour l'année 2009 : Pierre COLAS (ACMH)
- pour l'année 2010 : le Professeur Karlheinz BLASCHKE (Dresden)
- pour l'année 2011 : l'Ambassadeur de France auprès du Saint Siège

M. Jean François TRITSCHLER présente le lauréat 2012 du Grand Prix de l'Académie. Il s'agit du Comité des Fêtes de SANKT NICKLAUS, commune sarroise, voisine de la Lorraine.

C'est cette institution qui, pour l'ensemble de l'Allemagne, traite l'abondant courrier de fin d'année, notamment celui des enfants, adressé à Saint Nicolas.

Une délégation conduite par M. TRITSCHLER remettra le Prix en décembre prochain à l'occasion d'un déplacement en Sarre.

2.3 Site Internet de l'Association

Il est très consulté. Les adhérents sont d'ailleurs invités à le faire connaître plus largement encore. Il reprend l'essentiel des travaux des instances de l'association.

Je fais part à l'Assemblée de nos regrets à la lecture du site de l'Ambassade, à la rubrique « Pieux établissements ». S'agissant de Saint Nicolas des Lorrains, il n'est pas mentionné le concours de l'Association dans les travaux récents conduits sur l'immeuble. Une intervention sera faite auprès du responsable de ce site afin qu'il soit mis fin à ces omissions regrettables. »

3. « Adoption des comptes »

Monsieur le Président invite Madame Roze à présenter les comptes de l'exercice écoulé.

Jean Marie TRIACCA, en qualité de nouveau réviseur aux comptes, procède à la lecture de son rapport. »

3.1 « Bilan définitif de la souscription 2009/2010 »

M. Le Chancelier reprend le fil de son rapport. Il convient de préciser à ce stade que la totalité des factures a été réglée. Rappelons que le total des sommes recueillies est le suivant :

- Montant brut collecté 56 211,27€
- Montant net 54 505,93€

La différence entre le brut et le net résulte de la commission de 3% que la Fondation du Patrimoine prélève pour ses frais. Ce taux est de 5% pour les dons relevant du statut ISF.

Le montant ayant permis le financement des aménagements du chœur s'élève à 50 663 000€ à la date de notre Assemblée générale.

Le solde disponible s'élève à 3 842, 93€.

Le débat porte donc sur la destination de ce solde, sachant que l'avoir de l'Association s'élève à plus de onze mille euros (compte courant postal).

En accord avec les dernières délibérations du Conseil d'Administration, il est proposé de faire réaliser en 2013 un reliquaire, par un artisan d'art lorrain. Il contiendra des reliques du Saint Patron de la Lorraine, actuellement conservées dans les locaux de l'Evêché de Nancy. Monseigneur Papin, consulté, a donné un accord de principe pour la mise en œuvre de cette opération à la suite de démarches effectuées par l'un de nos adhérents nancéiens, M. Etienne Martin.

Il est donc demandé à l'Assemblée Générale de bien vouloir autoriser le Conseil d'Administration ou le Bureau à mener à bien cette réalisation, par la consultation de plusieurs artisans d'art. Le budget de cette réalisation pourrait être fixé à environ 10 000€ TTC maximum.

Il est proposé que ce reliquaire soit placé, de façon sécurisée, sur l'un des autels de l'église et béni lors de notre voyage pèlerinage de la Saint Nicolas 2013.

M. Le Chancelier évoque enfin, à la suite des propos de M. le Président, la nécessité d'intervenir sur la crypte de l'église afin d'offrir à ceux qui y reposent un lieu plus digne.

Il confirme également la nécessité d'une réflexion approfondie avec les Pieux établissements, pour tenter de solutionner le problème structurel d'humidité dans l'église.

Enfin, est évoqué la possibilité de réitérer l'expérience des voyages thématiques. Les destinations telles que la Russie ou l'Ukraine sont envisagées.

Un débat s'engage sur ces différents aspects qui conditionnent l'engagement de notre association pour l'avenir.

A l'issue de ces échanges, Monsieur le Président fait voter l'Assemblée tant sur le compte rendu du Chancelier que sur les documents financiers.

Il sollicite l'Assemblée des adhérents pour recueillir les avis, observations et remarques suite à ces différentes présentations. M. le Président fait ensuite voter à main levée, comme à l'accoutumée, sur ces différents rapports.

L'unanimité est acquise sur l'ensemble de ces rapports.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 12h30.

Le Président
Pour le Président
Le Chancelier

Denis Schaming